

Fiche de Poste

Encadrant technique d'insertion

Chantier d'insertion

ANRAS INSERTION AUDE

Présentation de l'association

L'association ANRAS Insertion Aude intervient en partenariat avec les acteurs locaux des politiques publiques d'insertion par l'activité économique, de formation et d'accès à l'emploi, au bénéfice des personnes éloignées de l'emploi et/ou en situation de difficulté sociale.

Missions principales

Sous l'autorité de la déléguée générale :

1. Encadrement des salariés en insertion

- Animer, accompagner et motiver une équipe de salariés en insertion.
- Organiser le travail, répartir les tâches et suivre l'activité quotidienne.
- Assurer la cohésion d'équipe et le respect des consignes.

2. Formation et évaluation

- Former les salariés aux techniques professionnelles et aux règles de sécurité.
- Développer leurs compétences par des mises en situation de travail.
- Évaluer leur progression et valoriser les compétences acquises.

3. Réalisation des travaux

- Superviser et participer aux travaux d'entretien et de maintenance des bâtiments en accord préalable de la Déléguée Générale.
- Garantir la qualité des réalisations et la sécurité des équipes.

4. Organisation et suivi de la production

- Coordonner et suivre le déroulement du processus de production.
- Respecter les exigences liées au chantier.

5. Travail en équipe d'insertion

- Collaborer avec les conseillers en insertion et la direction (parcours des salariés).
- Signaler les difficultés rencontrées et contribuer aux décisions concernant leur accompagnement.

Profil recherché

Formation

- Titre professionnel d'Encadrant Technique et Pédagogique d'Insertion souhaité ou Bac +2.
- Permis B obligatoire.

Compétences

- Maîtrise des outils informatiques (Word, Excel).
- Expérience dans les métiers du bâtiment (plomberie, électricité, peinture, placoplâtre, agencement, etc...)
- Aptitude à encadrer une équipe.

Conditions du poste

- Contrat : CDD de 1 an.
- Prise de poste : à partir du 1er septembre 2026 (ou avant si possible).
- Temps de travail : 30 heures par semaine / 130heures par mois
- Lieu de travail : Castelnaudary et alentours
- Rémunération : selon la Convention Collective Nationale des Chantiers d'Insertion (niveau B, coefficient à définir et évolutif selon l'ancienneté).

- **Merci de nous adresser CV + LM**
- **Par courrier à l'attention de Madame Marilyne GERARDI, Déléguée Générale**
- ANRAS INSERTION AUDE, 3 rue du Fanum, 11400 FENDEILLE
- **Ou Par mail : psep.odg.chantierinsertion@anras.fr**